



Aménagement des extérieurs

Quelques rappels...

L'ensemble du territoire de la commune de Saint-Denis-en-Val est soumis aux dispositions du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) du Val d'Orléans, car entièrement inondable.

Il convient donc de respecter les prescriptions mentionnées dans les règlements du Plan Local d'Urbanisme (PLU) (actuellement en cours de révision) et dans le Plan de Prévention des Risques d'Inondation.

Les clôtures

En 2007, la mairie décide d'instituer le principe d'une déclaration préalable pour tous travaux de clôture afin de veiller au respect des prescriptions définies dans le PPRI et dans le PLU.

Le dossier est à déposer en trois exemplaires, au service urbanisme de la mairie qui a un mois pour délivrer une décision.

Principe : la clôture sert à délimiter le périmètre de la parcelle ou de l'unité foncière. Elle ne doit pas constituer un obstacle au passage de l'eau ni créer un frein à son évacuation.

Ainsi, sont interdits tous les dispositifs occultants tels que : panneaux, lames PVC pour grillage rigide, brises vue, haies artificielles...

Le remblai

Juridiquement qualifié d'exhaussement du sol, c'est l'action de rehausser la terre. Il consiste en l'apport de toutes matières pour élever un terrain, combler un creux ou combler les vides.

Principe : le règlement du PPRI interdit tout remblai ou déblai, sans considération de la surface ou de la hauteur, de la profondeur du remblai/déblai.

Les terres excédentaires, issues des travaux de fondation pour la réalisation d'une construction seront évacuées afin de conserver le niveau du sol naturel avant travaux.

Le service urbanisme reste à votre disposition pour tout complément d'information.

ÉDITORIAL

Et si Saint-Denis-en-Val devenait le poumon vert de notre Métropole !

Après une phase d'acquisition foncière, Orléans Métropole en lien avec les communes concernées, souhaite développer un projet de « parc urbain » appelé « le Parc de Loire ».

Ce projet alliera des activités sportives, de loisirs et de découverte des écosystèmes ligériens.

Sur un ensemble d'environ 340 hectares, partant du Pont Thinat jusqu'aux Bords de Loire (à l'aplomb du Château de l'Isle), le Parc de Loire s'étendra le long du fleuve en proposant des activités plus « urbaines » côtés Orléans, pour aller progressivement vers des activités « nature » sur notre commune.

Du très urbain au très nature

Les différentes activités seront réparties de façon douce et progressive pour répondre à la fois à des besoins identifiés aux impératifs de respect du paysage et d'une faune et d'une flore remarquables.

Ainsi, les premières pistes de structurations du site pourraient se matérialiser de la façon suivante, d'une extrémité à l'autre (Orléans jusqu'à l'aplomb du Gîte de la Montjoie) : glisse et sports urbains, sable et raquettes, aérien (montgolfières), plage et plaisance, grands jeux, détente et quiétude, nature insolite.

L'ensemble de ces espaces seront reliés entre eux par un cheminement, le « Fil de Loire », actuel parcours de la Loire à Vélo, jalonné par des ouvertures végétales donnant à découvrir ou redécouvrir des paysages exceptionnels !

La Loire en partage oui, mais pas n'importe comment !

Le développement de notre métropole nécessite la recherche d'équilibre entre l'urbanisation, le développement écono-

mique, les grands équipements, les lieux de loisirs et la préservation encadrée et canalisée du patrimoine naturel.

Le projet de Parc de Loire s'inscrit dans la dernière catégorie et permettra, tout en partageant des espaces remarquables, de les préserver en évitant, par une gestion et une présence renforcée, les usages dégradants trop souvent constatés sur les bords du fleuve.

Dans la même logique, les modes de déplacement doux seront privilégiés et un plan de circulation et de stationnement sera mis en oeuvre, préservant à la fois les usages respectifs des visiteurs tout en tenant compte des activités riveraines.

Quels intérêts pour les Dionysiens ?

C'est une belle offre de loisirs « nature » de proximité qui sera offerte aux Dionysiens que de découvrir ou redécouvrir la Loire, à quelques coups de pédale de chez eux.

C'est une solution adaptée permettant de voir nos bords de Loire enfin valorisés, préservés et surveillés.

C'est enfin à terme, un projet attractif (traversé par la Loire à Vélo) favorisant le développement de potentielles activités respectant notre ADN (naturel et agricole) telles qu'hébergement, activités liées au tourisme et aux loisirs irriguant également le commerce local.

Les premières actions seront menées dès cette année pour se poursuivre et se finaliser sur le prochain mandat. Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ce projet.

Jérôme RICHARD,
Adjoint à l'Économie, tourisme, patrimoine et développement durable



Nuisances sonores et consignes de sécurité pour l'été

À l'approche de l'été, voici un rappel des consignes de sécurité et de prévention.

Les travaux de bricolage, jardinage, percussions et vibrations ainsi que l'usage des tondeuses à gazon, tronçonneuses, etc. sont tolérés pendant des plages horaires précises, définies par arrêté municipal :

- **Jours ouvrables et samedis** : de 9h à 12h et de 14h30 à 19h30
- **Dimanches et jours fériés** : de 10h à 12h.

Le **brûlage des résidus de jardin** (gazon, feuilles, branchages...) **est interdit**.

Afin de valoriser vos déchets, plusieurs solutions adaptées à vos besoins et respectueuses de l'environnement existent :

- le compostage,
- le broyage et le paillage,
- la déchetterie ou Végé'tri.

Les abords des piscines sont bruyants : pensons au voisinage, essayons de réduire les décibels !

Les abords des piscines enterrées sont dangereux, le périmètre de sécurité de la piscine doit être clôturé ou bien la piscine doit être équipée d'un système de sécurité à détection sonore.

Dans tous les cas, la surveillance permanente par un adulte est indispensable.

Centre de loisirs municipal pour les enfants de 3 à 13 ans



Le centre de loisirs d'été sera ouvert du **lundi 9 juillet jusqu'au vendredi 31 août 2018** au Centre d'animation des Chênes (1320 rue de Champbourdon).

Les enfants seront accueillis de 7h30 à 18h30, avec un accueil échelonné le matin de 7h30 à 9h et le soir de 17h30 à 18h30.

Un programme d'activités hebdomadaires, décliné autour de plusieurs thèmes, sera mis en place en fonction de l'âge des enfants. Celui-ci est disponible en téléchargement sur le site de la mairie et sur les pages Facebook de la mairie et du centre de loisirs.

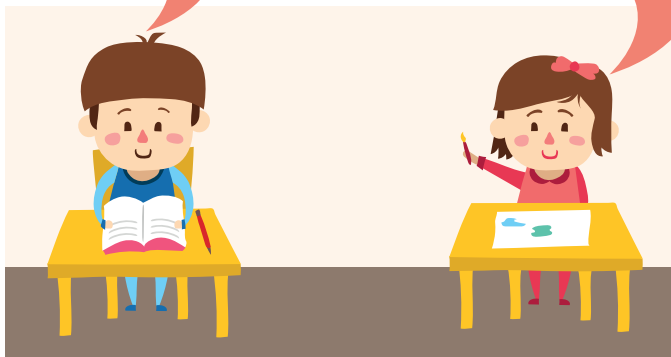
Modalités d'inscription

- **Inscription à la semaine** dans la limite des places disponibles ;
- **Tarifs** : selon le quotient familial.

Service jeunesse de l'espace social

Anne et Mark vous accueillent au service jeunesse de l'espace social jusqu'au 29 juin 2018 pour vous permettre de réaliser une mise à jour de votre dossier « Portail famille ».

Une fois cette démarche effectuée, vous pourrez continuer de réaliser vos inscriptions aux activités de l'année scolaire 2018-2019 (restaurant scolaire, périscolaire, centre de loisirs du mercredi ou des vacances) à partir du 30 juin et jusqu'au 15 août via le portail famille.



Séjour en Auvergne

Le centre de loisirs va organiser pour l'été 2018, un séjour de sept jours pour des enfants de 10 à 12 ans.

Du 7 au 14 juillet, quinze enfants accompagnés de Mélissa, Nicolas et de Laura (animateurs du service jeunesse) partiront à Charbonnières-les-Varenes.

En autonomie dans un gîte, chacun participera à l'ensemble des tâches de la vie quotidienne.



Nous voulons que l'enfant soit auteur de son séjour.

Celui-ci va donc être construit avec les enfants.

La méthode sera participative, chacun aura sa place pour s'exprimer. Ainsi les enfants se sentiront investis et adhéreront plus facilement au projet.



Ce projet vise à sensibiliser les jeunes dès leur plus jeune âge aux enjeux d'une citoyenneté globale, qui contribue à la construction personnelle de jeunes citoyens informés, actifs, et capables de faire et d'assumer des choix collectifs et individuels.

Service accueil / État-civil

Comme chaque année, l'accueil de la mairie fermera ses portes les samedis matins des mois de juillet et août pour la période estivale. Cette fermeture interviendra du **21 juillet au 18 août 2018 inclus**.

Le service Accueil sera à nouveau ouvert le samedi matin à compter du **25 août 2018 à 9h00**.

Belles vacances à tous !

Bougez-vous pendant les vacances Saison 2018

Le Centre de Loisirs Sans Hébergement, vous propose lors des vacances scolaires (petites et grandes) de nombreuses activités sportives et culturelles, ainsi que des sorties variées (Puy du Fou, Disneyland Paris, Futuroscope, Parc Astérix, Center Parcs, Musée Grévin, France Miniature, etc.).

Nous maintenons nos échanges de jeunes en partenariat avec les comités de jumelage de Saint-Denis-en-Val et Pandino (Italie).

Pour 2018, nous recevons du 7 au 15 juillet, dix adolescents italiens de notre ville jumelle, accompagnés de deux animatrices.

L'Association Bougez-Vous Pendant les Vacances de Saint-Denis-en-Val, organise et gère le programme des activités destinées aux adolescents de notre village de **10 à 17 ans** encadrés par des animateurs diplômés BAFAD et BAFA.

Les jeunes sont accueillis au **village sportif de 9h à 17h, sauf cas particulier (sorties)**.

Pour plus de renseignements sur Bougez Vous Pendant les Vacances, contactez Christian BRUN

• **Téléphone** : 06 15 16 07 56

• **Mail** : christianbrun92@sfr.fr

• **Site internet** :

<http://www.bougezvousaintdenisenvall.clubeo.com>



Horaires d'été de La Poste

Les horaires de La Poste de Saint-Denis-en-Val seront aménagés comme suit à partir du 6 août 2018 :

• Du mardi au samedi : **ouverture uniquement les matins de 9h à 12h**

Le bureau reprendra ses horaires habituels à compter du 28 août 2018.

Durant cette période, l'offre de La Poste sera disponible dans les points de services suivants :

Bureau de poste de Saint-Jean-le-Blanc (5 rue des Capucins)

Du mardi au vendredi : **ouvert uniquement de 14h30 à 17h30**

Le samedi de **9h à 12h**

Bureau de poste d'Orléans Saint-Marceau (19 avenue de la Mouillère)

Du lundi au vendredi : 9h à 12h30 et 14h à 18h

Samedi : 9h à 12h30

Les services de La poste et de La Banque Postale sont également accessibles en ligne : www.laposte.fr, www.labanquepostale.fr

Retrouvez la Médiathèque de la Loire sur www.mediathequesaintdenisenvall.net

FERMETURE EXCEPTIONNELLE

Fermeture et horaires d'été de la médiathèque

La médiathèque sera fermée exceptionnellement le lundi 2 et le mardi 3 juillet 2018 pour inventaire. Réouverture le mercredi 4 juillet.

• **Horaires des mois d'été de la médiathèque de la Loire :**

La médiathèque sera **fermée** les lundis, du **30 juillet au 27 août 2018 inclus**.

Elle sera **ouverte tous les mardis matin de 10h à 13h, du mardi 31 juillet au mardi 28 août 2018 inclus**, en plus des horaires habituels.

Programme été 2018

Cet été la médiathèque participe à « *Partir en livre* » et propose les animations suivantes :



Contes sous le parasol :

Mercredi 11 juillet à 15h00 (pour les + de 3 ans)

Mercredi 18 juillet à 10h30 (pour les - 3 ans)

Mercredi 25 juillet à 10h30 (pour les - 3 ans)

Mercredi 1^{er} août à 15h00 (pour les + 3 ans)

Matinée « Bout'choux » en partenariat avec la Médiathèque Départementale du Loiret : *vendredi 13 juillet à 9h45*.

Découverte des livres tactiles.

Sur inscription.

Atelier Booktube : *vendredi 20 juillet à partir de 14h*.

Viens parler de ton livre préféré.

Sur inscription au 02 38 49 52 00

Après-midi jeu de société : *mardi 28 août à 15h30*.

Découverte du jeu « Carcassonne ».

Tout l'été, les jeux de société sont en libre accès pour jouer sur place.

Jeux vidéo : pendant les vacances tous les jeudis et vendredis de 15h30 à 17h30.

Septembre 2018

Enquête animalière : *vendredi 21 septembre à 18h30*.

Jeu d'enquête familial style Cluedo proposé par la Cie « Les Pêchus ».

À partir de 7 ans

Sur inscription

Comité jeunes : *vendredi 28 septembre à 18h15*.

Histoires interactives : *samedi 29 septembre à 10h30*.

Présentation d'histoires avec une tablette.

À partir de 5 ans

Sur inscription

Octobre 2018

La médiathèque organise, en partenariat avec la médiathèque de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, une vente de documents déclassés (livres adultes et enfants, CD), qui aura lieu le **samedi 6 octobre 2018 de 10h à 17h**, salle des mariages de la mairie de Saint-Denis-en-Val.

12^{ème} édition du week-end des jardins 14 & 15 avril 2018

C'est sous un vrai soleil de printemps que les professionnels des métiers verts du village ont installé leurs stands pour la 12^{ème} édition du week-end des Jardins, les 14 et 15 avril derniers.

La diversité des produits du Val était une fois encore cette année bien exposée dans tout le bourg, donnant à chacun l'envie de se renseigner, non seulement sur les produits mais aussi sur la manière de planter ou de bichonner jardins et potagers.



Conseils et échanges sont toujours les maîtres-mots de la manifestation dionysienne, ce qui fait son succès.

Maraîchers, arboriculteurs, horticulteurs, pépiniéristes ou paysagistes ont répondu présents afin de partager et vendre leurs fleurs, leurs plantes, leurs arbustes ou leurs légumes et fruits. En résumé, tout y était pour débiter la plus jolie des saisons !

Les bénévoles de la section SHOL de Saint-Denis-en-Val / Saint-Jean-le-Blanc ont présenté des démonstrations de techniques de jardinage qui, chaque année rencontrent un vif succès auprès du public, principalement auprès des jeunes enfants. Une merveilleuse façon de transmettre l'amour de la terre !

Juste à côté, Claudine BALLAND, d'Au fil des brins, a pu initier les visiteurs aux techniques de fabrication de paniers en osier.



Durant les deux matinées, le groupe Baticlac a assuré l'animation musicale dans le centre.



Côté spectacles, la salle de la Montjoie a accueilli la Compagnie des Voyageurs du Vent pour des contes à destination des enfants, et le dimanche, c'était au tour de la Compagnie Allo Maman Bobo de présenter son spectacle « J'ai descendu dans mon jardin », des contes avec musique et marionnettes.



Enfin, et c'était une nouveauté, le Relais Emploi tenait un stand où les demandeurs d'emploi avaient l'occasion de découvrir des offres du Sud-Loire concernant les métiers verts : une belle façon d'allier l'utile à l'agréable !

Élection Miss Loiret 22 avril 2018

C'est Yola FORGEOT, 20 ans et originaire de Ferrières-en-Gâtinais, qui a été élue Miss Loiret 2018. Après avoir séduit le public, elle accèdera à la compétition régionale le 15 septembre prochain à Châteauroux-Déols, ultime étape avant la finale Miss France, retransmise en décembre sur TF1.

Ce dimanche 22 avril, show musical et chorégraphies étaient de mise pour ce rendez-vous de l'élégance et du charme, proposé par la société Miss France.



Le très bel après-midi a débuté dès 15 heures, avec l'apparition sur scène des neuf candidates en robe de soirée, avant de se

présenter une à une au micro de l'animateur professionnel.

Suite au passage en maillot de bain, les bulletins de vote étaient prélevés dans les allées.

Le vote du jury composé de sept membres dont le maire Jacques MARTINET et l'adjoint aux finances, Gérard BOUDON a définitivement entériné le choix de la gagnante.

Après l'entracte, bienvenu et rafraîchissant vue la chaude ambiance due aux supporters, l'aventure « Pirates des Caraïbes » pouvait commencer : les candidates ont déambulé en tunique rouge et noire, bicorne et



cuissardes au milieu des palmiers installés sur scène, avant de laisser place à Marie THORIN, Miss Centre Val de Loire 2017, qui participait à la dernière finale Miss France, mais également à Miss Allier 2017, Miss Eure-et-Loir 2016 et Miss Auvergne 2017 pour un show d'une quarantaine de minutes, toutes présentaient des robes de créateurs, telles de véritables mannequins !

À 17h30, et après quelques minutes de suspens, le président du Comité Miss France Auvergne et Centre Val de Loire, Jean-Jacques SABOURIN, annonce le sacre de Yola FORGEOT avec musique et explosion de confettis d'argent. Le nom de celle qui recevait le précieux diadème faisait suite à la nomination de Constance de GIRARD (1^{ère} dauphine) et Victoria BAZIN (2^{ème} dauphine).



Émotion, embrassades, remises de cadeaux et crépitements de flashes ont ponctué l'événement qui, comme l'a déclaré le maire, « est une belle tradition, ainsi qu'une mise en valeur de la beauté féminine ».

Repas des anciens 29 avril 2018

Le dimanche 29 avril, près de 300 Dionysiens de 72 ans et plus ont partagé, à la salle des fêtes, un repas convivial organisé cette année par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en partenariat avec le Comité des fêtes.

Les convives ont pu profiter d'une animation cabaret et d'une tombola. Certains ont même prolongé la fête jusqu'au milieu de l'après-midi par quelques pas de danse.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris l'année prochaine, le dimanche 10 avril 2019 !



Une belle aventure du centre de loisirs aux Jardins de Sologne 23 mai 2018

Le mercredi 23 mai 2018, 42 enfants de 6 à 12 ans et 20 enfants de 3 à 5 ans se sont immergés dans l'univers des jardins...



Guidé par Estelle (la gérante des Jardins de Sologne de Saint-Denis-en-Val), chaque enfant a pu réaliser sa composition florale dans une belle jardinière.

Au programme : on choisit entre plusieurs essences de plantes, on rempote, on décore...

Que ce soit pour maman, papa ou n'importe qui d'autre, l'objectif reste de faire plaisir à quelqu'un !

En parallèle de cet atelier offert par les Jardins de Sologne, nous avons découvert un univers où se mélangent parfums et couleurs...

Au final, les enfants ont pu repartir avec leurs jardinières, un bon d'achat et plein de souvenirs...

Un grand MERCI à Estelle, Fleur, Faustine et Julien pour ce moment de découverte.

L'équipe d'animation.

Une délégation dionysienne à Pandino à la Pentecôte Du 18 au 21 mai 2018

Ce sont 77 Dionysiens qui sont partis rendre visite à Pandino, notre ville jumelle italienne située à une trentaine de kilomètres de Milan.

Fait marquant cette année : 16 élèves du Collège Val de Loire et deux professeurs faisaient partie de la délégation.

Cet échange renforce encore un peu plus les liens qui unissent les jeunes de nos deux communes et qui sont l'assurance de faire perdurer le jumelage.

Rappelons que les Dionysiens qui participent aux échanges sont des membres du Comité du jumelage, des élus, et des familles ayant accueilli des Pandinesi lors de leur venue en 2017.

Comme de coutume, le meilleur accueil nous a été réservé par le Comité de jumelage de Pandino, la municipalité représentée par la mairesse Maria-Luise POLIG et toutes les familles qui nous ont reçus.

Le week-end a commencé le samedi par une visite du collège, une immersion dans les classes pour les jeunes et, enfin, une intervention faite conjointement par les maires de Saint-Denis-en-Val et de Pandino sur le thème de l'Europe.

Le samedi soir, nous avons assisté à la comédie musicale « Mama Mia » interprétée par la « Compagnia dei Guitti » de Quintano : ambiance et bonne humeur étaient au rendez-vous.

Le dimanche, nous avons visité le village médiéval, le château et le musée de l'imprimerie de Soncino. Ce village se situe dans la province de Cremona, à une trentaine de kilomètres de Pandino.

Ce week-end s'est terminé par la traditionnelle soirée réunissant tous les participants à cet échange.

C'est encore avec beaucoup d'émotion que nous nous sommes quittés avec la promesse de probablement nous revoir à Saint-Denis-en-Val du 25 au 28 avril 2019.

Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site internet du comité de jumelage : jumelagedenisenval.fr

Police Municipale

La police municipale vient de renforcer son équipe. Dominique BÉNÉFICIO, arrivé le 26 mars dernier et Alain BÈGUE le 1^{er} avril, ont rejoint Nathalie BORDIER, promue chef de poste.

Motivés et confiants dans leurs nouveaux postes au sein de la commune, Dominique et Alain ont un enthousiasme certain concernant leurs missions.

« La prévention, l'écoute, le contact avec la population sont primordiaux et passionnants » disent-ils à l'unisson. Mais leur rôle est multiple : la surveillance générale, l'action « Tranquillité vacances », la prévention routière, les conflits de voisinage... La police municipale est également beaucoup sollicitée par les écoles et le collège.

Dominique, après avoir été en solo près de 3 ans à Sandillon, est heureux aujourd'hui de travailler en équipe. Alain, pour sa part, a passé 17 années à la police municipale d'Orléans : le travail d'équipe n'est pas une nouveauté pour lui.

Pour le maire, Jacques MARTINET, « le rôle de la municipalité est d'améliorer le quotidien des Dionysiens. Grâce à l'arrivée de nos policiers municipaux et leur dynamisme, nous désirons valoriser leurs fonctions, leur métier.

Cela rejoint la mise place de plusieurs choses importantes : l'installation de caméras (47 au total) qui est une réussite pour le bien-être et la sécurité des habitants, et une police municipale armée, volonté municipale. Et quand bien même notre village est calme, avec une certaine sérénité, nous nous devons de sécuriser la population. »

Suite à un réaménagement des bureaux, l'accueil du public se fait désormais par l'arrière du bâtiment.

Contact :

• **Téléphone** : 06.08.68.16.40 ou 02 38 76 81 22

• **Mail** : policemunicipale@saintdenisenval.com

Forum des Associations 8 septembre 2018

Le forum des associations se tiendra le 8 septembre prochain à la salle des Fêtes et dans le gymnase n° 1, de 13h à 17h30.

Ce rendez-vous annuel vous permettra d'aller à la rencontre de toutes les associations de notre commune afin de vous renseigner et vous inscrire pour de nouvelles activités. L'ensemble des bénévoles se fera un plaisir de vous y accueillir toujours plus nombreux, et vous verrez combien notre commune est dynamique.

N'oubliez pas ce rendez-vous qui marque la rentrée associative et la reprise de toutes les activités après la pause estivale !

Sortie Loisirs 22 septembre 2018

La commune de Saint-Denis-en-Val propose aux Dionysiens une sortie sur le thème de la « Découverte de Sancerre et du Château de Guédelon. »



- **Au programme :** visite guidée du Domaine Tabordet avec dégustation de Sancerre, suivie d'un déjeuner à la taverne de Guédelon, et visite guidée du Château de Guédelon. Pour finir, vous pourrez découvrir librement toutes les activités du château. Réservez votre journée pour vivre un moment convivial et plein de découvertes !

- **Date :** samedi 22 septembre 2018
 - **Informations et inscriptions :** tous les jours, sauf le vendredi après-midi, du 2 au 31 juillet 2018.
 - **Tarif :** 40 €/personne
 - **Téléphone :** 02 38 76 76 37
- Attention : nombre de places limité**

La balade des maisons fleuries

Dans le cadre du fleurissement de Saint-Denis-en-Val, un jury de bénévoles de la SHOL est chargé de faire le tour des jardins de la commune « visibles de la rue » pour en évaluer la qualité et proposer des récompenses ou des encouragements pour les plus remarquables.

Ce jury est composé de binômes d'adhérents bénévoles, chaque binôme chargé de parcourir un quartier.

Il nous manque quelques bénévoles.

Aussi, nous vous proposons de venir nous aider en passant deux ou trois heures de promenade agréable un jour de fin juin dans les rues de Saint-Denis-en-Val.

Il n'est pas besoin d'autre qualification que la bonne humeur et le goût des belles plantations...

À bientôt !

- **Téléphone :** 06 66 12 60 88



Val de Loire : le collège « éco » qui en fait toujours plus pour la planète

Depuis plusieurs années, le collège Val de Loire est engagé dans différentes démarches qui répondent aux objectifs de développement durable (que ce soit la récupération des papiers, des instruments d'écriture, le tri des déchets à la cantine, la rédaction d'un agenda 21, les espaces verts du collège : 0 pesticide, nichoirs, la réalisation d'affiches, « œuvres » de sensibilisation au tri et de questionnaires...).

Toutes ces actions menées par les élèves ont une incidence sur l'ensemble de la communauté éducative et ont permis d'obtenir deux labels en 2017 : la mention académique « E3D-Niveau Engagement » (pour 3 ans) et éco-collège, un programme international d'éducation au développement durable (pour 1 an).

Des aménagements se sont poursuivis en 2018 avec la construction d'un poulailler pédagogique, d'un éco-pâturage avec l'introduction de moutons pour tondre la pelouse du collège et enfin, deux ruches vont faire leur arrivée en juin ! C'est dans ce contexte que les élèves de 5^{ème} ont réfléchi aux actions à mener pour protéger les ressources de notre planète.

Deux classes ont ainsi réalisé des affiches en géographie pour alerter et sensibiliser les communes du secteur aux éco-gestes et nous vous proposons celle qui a été choisie par les parents d'élèves lors des portes ouvertes du 25 mai 2018.



Bus numérique du Centre Val de Loire

Dans le cadre de leur promotion du Bien Vieillir et de prévention, les caisses de retraite (CARSAT, MSA, RSI et Agirc Arrco), ainsi que le Conseil Départemental du Loiret, ont mis en place un partenariat avec la société SAS Solutions Vie Pratique pour animer des ateliers numériques dans un bus itinérant.

Ces ateliers destinés aux retraités ont pour but de faciliter leur accès à l'information, rompre leur isolement et

leur permettre de rester en phase avec les jeunes générations. Ils se déroulent à bord d'un bus itinérant équipé de douze postes informatiques et de tablettes.

La séance dure trois heures et est animée par un formateur professionnel qui s'adapte à tous les niveaux et peut cibler des thèmes en particulier (utilisation d'Internet, des messageries électroniques, des réseaux sociaux, des outils numériques tels que les appareils photos, clés USB...).

Le CCAS envisage de faire venir le bus numérique dans le bourg de Saint-

Denis-en-Val au cours du dernier trimestre 2018.

Si vous êtes intéressé(e) par cette initiation, merci de contacter le CCAS pour vous préinscrire, au plus tard le **31 août 2018**.

Vous serez recontacté(e) ultérieurement pour validation ou non de votre participation, en fonction du nombre de préinscriptions.

Renseignements et inscriptions auprès de Nathalie RAMEAU, CCAS, 61 rue de Saint Denis

• **Téléphone : 02 38 76 81 96**

Association Montjoie Saint-Denis

L'association Montjoie Saint-Denis donne des cours d'aquagym au bassin d'apprentissage de Saint-Jean-le-Blanc les lundis, mardis, mercredis et vendredis.

Vous pouvez venir vous inscrire le 8 septembre prochain au forum des associations de Saint-Denis-en-Val.

Gymnastique volontaire

Vous souhaitez pratiquer une activité sportive : renfort musculaire, step chorégraphié, étirements, cardio dansé, pilates, Acti'March ou marche nordique dans une ambiance conviviale et sympathique ? Venez nous rejoindre du lundi au jeudi !

Nous proposons aussi pour les séniors un cours de gym équilibre/mémoire et un atelier mémoire.

Venez nous rencontrer au forum le 8 septembre prochain !

Renseignements

• **Téléphone : 02 38 4 93 43**

• **Mail : gv.stdenisval@gmail.com**

Vous pouvez aussi consulter notre blog : <http://gvstdenisval.canalblog.com>

Section GRS Montjoie

La section GRS Montjoie est fière de compter dans ses rangs une nouvelle championne de France FSCF, en catégorie jeunesse 2004 niveau 2.



Anastasia Bois a remporté le titre à Châlons-en-Champagne lors d'une compétition exceptionnelle organisée à l'occasion des 120 ans de la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) et rassemblant l'ensemble des meilleurs gymnastes individuelles durant le week-end de Pentecôte.

Saluons également la belle performance d'Alice DRUELLE qui obtient elle aussi une médaille fédérale en se classant troisième au ballon, en aînée niveau 1.

Félicitations à elles et à leurs entraîneuses Sophie VROMAN et Catherine SPITÉRI.

Prochaines étapes pour la section : le championnat National 3 à Saint-Etienne début juin et le gala de clôture de saison le 30 juin au village sportif.



Association Scrapmemory

L'association Scrapmemory organise un vide scrap les 15 et 16 septembre 2018, salle de la Gaîté.

Inscription :

• **Mail : scrapmemoryasso@yahoo.fr**

Section gym artistique Montjoie

La section gym artistique de La Montjoie a participé, comme tous les ans, au défilé de Jeanne d'Arc.

Toujours très contentes d'y participer, les gymnastes étaient encadrées par Marie-Pierre et Coralie.



Naissances

- 29 mars : Sacha OLIVEIRA
- 30 mars : Andréa CAZAMEA
- 14 avril : Naël MARTIN
- 20 avril : Arman JOUY-CURIEUX
Léo MARCHAND
- 10 mai : Kiara GAY

JUIN

Du 25 au 30

- **Portes ouvertes de l'école de musique**
Harmonie - Espace culturel

Jusqu'au 10

- **Exposition**
Atelier de la Fromentée - Espace culturel

Samedi 30

- **50 ans du Football Club**
Football Club - Stade Chemeau

JUILLET

Samedi 11

- **Contes sous le parasol pour les enfants**
(Enfants de +3 ans) - 15h
Médiathèque de la Loire

Vendredi 13

- **Matinée « Bout'choux »**
Médiathèque de la Loire - 9h45

- **Retraite aux flambeaux**
École des Bruyères - 22h30
- **Feu d'artifice et bal**
Stade Chemeau - 23h

Samedi 14

- **Cérémonie officielle**
Monument aux Morts - 11h

Mercredi 18

- **Contes sous le parasol pour les enfants**
(Enfants de -3 ans) - 10h30
Médiathèque de la Loire

Vendredi 20

- **Atelier Booktube**
Médiathèque de la Loire - 14h

Mercredi 25

- **Contes sous le parasol pour les enfants**
(Enfants de -3 ans) - 10h30
Médiathèque de la Loire

Mariages

- 21 avril : Sakina YAMANI &
Aurélien VAUXION
- 5 mai : Isabelle GUILLEMIN &
Éric PEYLET
- 18 mai : Sophie BLANCHER &
Alexis DROUIN

Décès

- 28 avril : Odette SALAÛN épouse
ZINI
- 1^{er} mai : Ginette FOURNIER veuve
KRZYWDZIAK
- 2 mai : Jean-Yves DANET
- 11 mai : Camille TISSIER veuve
MANUEL
- 20 mai : Anne-Marie LAUNAY

AOÛT

Mercredi 1^{er}

- **Contes sous le parasol pour les enfants**
(Enfants de +3 ans) - 15h
Médiathèque de la Loire

Mardi 28

- **Après-midi jeu de société**
Médiathèque de la Loire - 15h30

SEPTEMBRE

Samedi 8

- **Forum des associations**
Mairie - Village sportif - 13h-17h

Dimanche 16

- **Journée du Patrimoine**
HPTL - Château de l'Isle

- **Course cycliste "Serge Harang"**
Cercle Gambetta - Centre bourg

Vendredi 21

- **Enquête animalière**
Médiathèque de la Loire - 18h30

Du samedi 22 au dimanche 30

- **Exposition photos**
O2 le Cercle des Photographes
Espace culturel

Vendredi 28

- **Comité jeunes**
Médiathèque de la Loire

Samedi 29

- **Histoires interactives**
Médiathèque de la Loire - 10h30



OCTOBRE

Jeudi 4

- **Conférence Semaine Bleue**
Mairie - Salle des fêtes

Vendredi 5

- **Accueil des nouveaux arrivants**
Mairie - Espace culturel

Samedi 6

- **Vente de documents déclassés (livres pour adultes et enfants, CD)**
Médiathèque - Salle des Mariages - 10h-17h

Samedi 6 et dimanche 7

- **Fête de la Saint-Denis**
Mairie - Comité des fêtes - Saison culturelle - Centre bourg

Samedi soir

- **Soirée Salsa**
Salle des fêtes - 20h30

Dimanche après-midi

- **Concert Zouk Machine**
Centre bourg - 15h

Dimanche 7

- **Exposition-vente philatélie**
Maison des assos

Dimanche 14

- **Pièce de théâtre**
CCAS - Salle des fêtes

Mardi 16

- **Journée de l'emploi**
Espace social - Salle des fêtes

Du vendredi 19 au dimanche 21

- **Dionys'Art**
OMCL - Salle des fêtes

Vendredi 19

- **Art floral**
SHOL - Salle de la Gaité